OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Évaluation économique et financière 2010

Ottawa, Canada

Le 3 novembre 2010

www.parl.gc.ca/pbo-dpb

La *Loi sur le Parlement du Canada* confère au directeur parlementaire du budget (DPB) le mandat de fournir au Sénat et à la Chambre des communes des analyses indépendantes sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement et les tendances de l'économie nationale. Le présent rapport présente une évaluation des perspectives économiques et financières actuelles, et notamment de l'incertitude et des risques auxquels elles sont assujetties.

Préparé par : Russell Barnett, Jeff Danforth, Jason Jacques et Chris Matier*

* Les auteurs tiennent à remercier Mostafa Askari et Kevin Page pour les observations utiles dont ils leur ont fait part. Toute erreur ou omission est imputable aux auteurs.

Résumé

Le présent rapport évalue les projections économiques et financières actuelles, et notamment les facteurs d'incertitude et de risque auxquels elles sont assujetties. Le DPB a préparé ses projections financières en s'appuyant sur les hypothèses économiques utilisées par Finances Canada dans la Mise à jour des projections économiques et financières d'octobre 2010 (*Mise à jour*). Le DPB et Finances Canada utilisent une moyenne des prévisions *économiques* du secteur privé pour établir des projections *financières* reposant sur leurs hypothèses propres. Par conséquent, ces hypothèses expliquent entièrement l'écart entre les projections financières du DPB et celles de la *Mise à jour.*

Évolution et perspectives économiques

Bien que l'économie canadienne ait enregistré une croissance au cours de chacun des quatre derniers trimestres et que le produit intérieur brut (PIB) réel soit (presque) au même niveau que celui enregistré avant la récession, l'activité économique canadienne demeure inférieure à son niveau de pleine capacité, c'est-à-dire à son PIB potentiel. Parallèlement, le niveau de l'emploi se situe maintenant au niveau observé avant la récession. Toutefois, le nombre des heures de travail demeure inférieur au niveau observé avant la récession et à sa tendance historique. Selon les indications recueillies par le DPB, la croissance de l'économie canadienne a subi un autre ralentissement au cours du troisième trimestre, de sorte que, selon les dernières prévisions, le PIB réel n'augmentera qu'à un taux annualisé de 1,3 %. On prévoit que la croissance du PIB réel augmentera légèrement pour atteindre un taux annualisé de 2,1 % au cours du quatrième trimestre.

Sur le moyen terme, l'hypothèse de planification du gouvernement concernant le PIB nominal – l'indice le plus global de l'assiette fiscale du gouvernement – demeure à peu près inchangée par rapport aux prévisions du Budget de 2010. La prévision de la croissance du PIB réel cadrant avec cette hypothèse oblige à conclure – étant donné l'estimation du PIB potentiel du DPB – que l'écart de production diminuera progressivement sur le moyen terme et que l'économie atteindra son potentiel à la fin de 2016.

Projections financières

En s'appuyant sur l'hypothèse de planification du gouvernement concernant le PIB nominal, le DPB prévoit que les déficits budgétaires seront légèrement plus élevés, en moyenne, que ceux prévus dans l'évaluation des perspectives économiques et financières présentées dans le Budget de 2010 rendue publique en mars par le DPB, et ce, surtout à cause d'une augmentation des charges de fonctionnement. Compte tenu du manque de renseignements concernant les dépenses du gouvernement qui seront assujetties à un gel des charges de fonctionnement, le DPB a présumé que ces dépenses augmenteront parallèlement à la croissance de la population et de l'inflation – soit d'environ 3,2 % en moyenne – au cours des exercices de 2010-2011 à 2015-2016[1].

[1] Le DPB a demandé au gouvernement de préciser les modalités selon lesquelles il entend faire un gel sur les charges de fonctionnement sur l'horizon de la projection. Toutefois, le gouvernement a indiqué que cette information relève d'un document confidentiel du Cabinet et ne peut donc être rendue publique. Le Comité permanent des opérations

Le DPB prévoit que le déficit budgétaire s'établira à 40,0 milliards de dollars (2,5 % du PIB) en 2010-2011, puis diminuera progressivement, atteignant 11,0 milliards de dollars (0,5 % du PIB) en 2015-2016. Ces prévisions se traduisent par une augmentation cumulative prévue de la dette fédérale de 139,0 milliards de dollars. Combinés aux déficits budgétaires de 61,4 milliards de dollars enregistrés en 2008-2009 et 2009-2010, ces déficits occasionneront une hausse de la dette fédérale, qui passera de 457,6 milliards de dollars (29,9 % du PIB) en 2007-2008 à 658,1 milliards de dollars (32,4 % du PIB) en 2015-2016.

Résumé des projections financières

	2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**
			(milliards de $)			
Revenus budgétaires	235,4	248,9	262,2	277,0	289,8	303,8
Charges de programmes	243,9	244,6	250,3	257,4	263,6	272,6
Frais de la dette publique	31,6	33,9	36,5	38,9	40,8	42,2
Total des charges	275,5	278,5	286,7	296,3	304,4	314,8
Solde budgétaire	-40,0	-29,6	-24,5	-19,2	-14,6	-11,0
Dette fédérale	559,1	588,7	613,3	632,5	647,1	658,1

Estimation du solde budgétaire structurel

La réduction prévue du déficit budgétaire sur le moyen terme témoigne surtout de l'amélioration de la conjoncture économique. Le DPB estime que le déficit structurel du gouvernement diminuera seulement de manière graduelle et atteindra 10,2 milliards de dollars en 2015-2016, soit 0,5 % du revenu potentiel. Un tel déficit est sensiblement plus petit que les déficits structurels observés au cours des années 1980 et au début des années 1990. L'estimation du déficit structurel proposée par le DPB ne signifie pas que le budget du gouvernement ne puisse revenir à l'équilibre. Il semble plutôt indiquer que des interventions gouvernementales visant à accroître les recettes et/ou à réduire les dépenses par rapport à leur trajectoire prévue s'imposent si l'on veut assurer un équilibre budgétaire une fois que l'économie aura retrouvé son niveau potentiel.

Estimation du solde budgétaire structurel

	2010-2011	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**
			(milliards de dollars)			
Solde structurel	-15,0	-16,7	-15,7	-14,4	-12,1	-10,2

gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes a déposé récemment une demande semblable et l'on attend la réponse du gouvernement.

Toutefois, pour déterminer la viabilité de la structure budgétaire du gouvernement, il faudrait aller au-delà des projections des déficits budgétaires et de la dette sur le moyen terme et prendre en considération les conséquences économiques et financières du vieillissement de la population. Le Rapport sur la viabilité financière rendu public par le DPB en février 2010 conclut que la structure financière actuelle n'est pas viable à long terme. Le DPB offrira une mise à jour de son évaluation des finances publiques fédérales sur le long terme dans son Rapport annuel sur la viabilité financière.

Incertitudes et risques auxquels sont assujetties les prévisions

De l'avis du DPB, la résultante des risques autour des prévisions économiques actuelles sont à la baisse. Ces risques négatifs comprennent les risques tant extérieurs qu'intérieurs, chacun pouvant avoir un effet négatif important sur la croissance économique à court et à moyen terme. Les risques extérieurs concernent les prévisions de l'économie américaine, l'appréciation récente du dollar canadien et les tensions monétaires constantes à l'échelle mondiale, et les inquiétudes en matière de dette souveraine. Les risques intérieurs sont liés principalement au niveau élevé de l'endettement des ménages.

En appliquant des méthodes utilisées par l'*Office for Budget Responsibility* (OBR) du Royaume-Uni et le *Fonds monétaire international* (FMI), le DPB a tenté de quantifier les incertitudes et les risques auxquels sont assujetties les prévisions sous la forme d'une distribution de probabilités, ou « graphique en éventail », qui offre des niveaux de confiance concernant ses projections. Conformément à l'avis du DPB concernant la résultante négative des risques, il y a une probabilité supérieure à 50 % que le déficit budgétaire excédera celui du scénario de base du DPB.

À la lumière du statu quo et des distributions de probabilité qui sous-tendent les intervalles de confiance illustrés ci-dessous, la probabilité d'un budget équilibré ou excédentaire sur la période de 2010-2011 à 2013-2014 est en fin de compte nulle et il y a une probabilité de 85 % que le budget sera déficitaire en 2015-2016. En outre, la probabilité que le solde budgétaire de 2015-2016 soit inférieur à l'excédent budgétaire de 2,6 milliards de dollars projeté dans la *Mise à jour* est de 88 %.

Soldes budgétaires obtenus en tenant compte des incertitudes économiques et de la résultante négative des risques (en milliards de dollars)

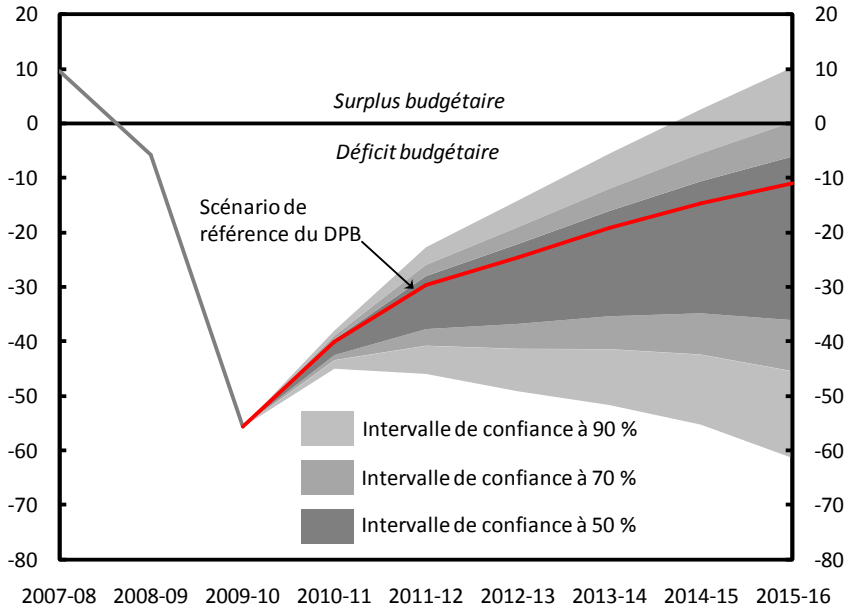

1. Développements économiques

L'activité économique canadienne a commencé à se redresser au cours du troisième trimestre de 2009. Après avoir enregistré une chute du PIB réel de 3,4 %, l'économie canadienne a enregistré une croissance au cours de chacun des quatre derniers trimestres. Bien que le PIB réel ait presque entièrement récupéré les pertes enregistrées entre le premier trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2009, l'activité économique canadienne demeure bien inférieure (2,9 %) à l'estimation du PIB potentiel du DPB (graphique 1-1)[2].

Graphique 1-1

PIB réel et potentiel

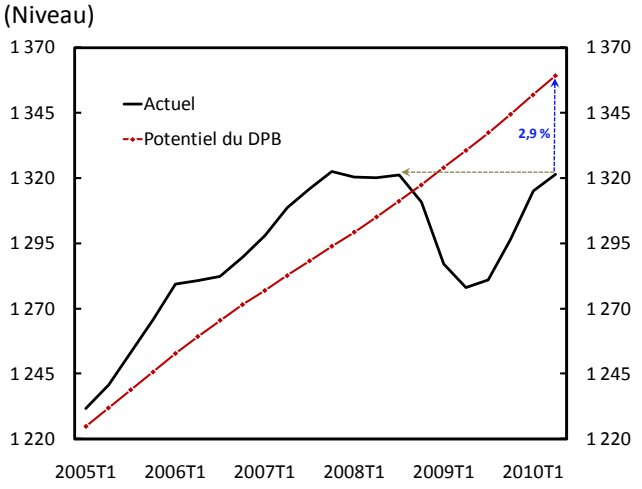

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.
Note : Le PIB réel et le PIB potentiel sont exprimés en milliards de dollars de 2002 enchaînés.

Au cours de la même période, l'emploi au Canada a également rebondi et se situe maintenant au niveau observé avant la récession. Plus précisément, le nombre des emplois a enregistré une hausse de 422 900, après avoir atteint un creux conjoncturel en juillet 2009. Toutefois, bien que le niveau de l'emploi soit revenu au sommet atteint avant la récession, il importe de reconnaître que la production totale de la main-d'œuvre, déterminée selon le total des heures de travail, demeure inférieure au niveau atteint avant la récession et de 1,8 % inférieure à sa tendance (graphique 1-2). Le faible niveau de l'indice d'utilisation de la main-d'œuvre s'explique en partie par le fait que la hausse récente de l'emploi est disproportionnellement attribuable au travail à temps partiel, le niveau de l'emploi à plein temps demeurant bien en-deçà de son sommet[3].

Graphique 1-2

Total des heures de travail

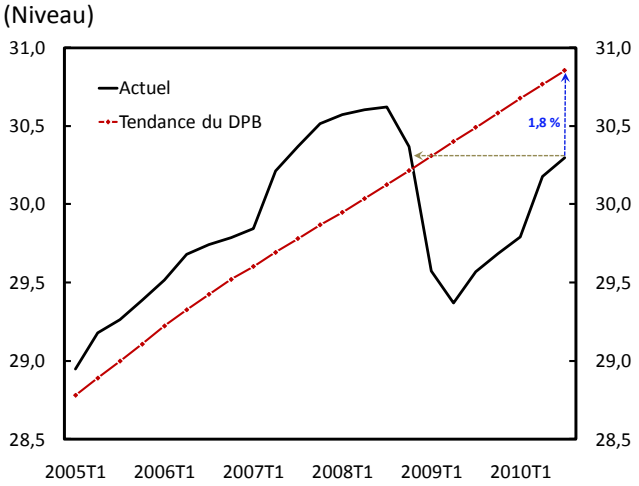

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.
Note : Le total des heures de travail est exprimé en millions d'heures.

[2] Le DPB a récemment mis à jour son estimation du PIB potentiel au cours des années passées et sur la période de projection. Les révisions des données des années passées reposent sur de nouvelles données et une mise à jour des modèles du DPB, tandis que la plupart des révisions relatives à la période de projection reposent sur de nouvelles prévisions démographiques de Statistique Canada (2010). Les révisions concernant les années passées ont entraîné une baisse de l'estimation du PIB potentiel du DPB, ce qui donne à penser que l'économie fonctionnait au-dessus de son potentiel peu avant la présente récession. On prévoit que, sur la période de projection, le PIB potentiel augmentera en moyenne de 2,1 %, par rapport à 1,8 % précédemment. La révision à la hausse de la croissance du PIB potentiel est presqu'entièrement attribuable à une croissance plus rapide de la population en âge de travailler.

[3] Selon l'Enquête sur la population active, le niveau de l'emploi à plein temps au Canada a baissé sensiblement au cours de la dernière récession, quelque 482 600 emplois ayant été supprimés entre octobre 2008 et juillet 2009. Depuis juillet 2009, quelque 333 400 emplois à plein temps, sur une base nette, ont été rétablis, de sorte que le nombre des emplois à plein temps est maintenant inférieur de 149 200 à celui enregistré avant la récession. En revanche, les emplois à temps partiel ont augmenté de 154 600 au cours de la même période.

D'autres indicateurs du marché du travail donnent également à penser qu'une part sensible de capacité excédentaire subsiste au sein du marché du travail canadien. Au troisième trimestre de 2010, le taux de chômage est demeuré à 8 %, un taux supérieur à la plupart des estimations du taux naturel de chômage; et le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires, une mesure de l'intensité de main-d'œuvre, demeure aussi bien inférieur aux niveaux observés avant la récession, et ce, à cause de la baisse généralisée dans les secteurs des biens et des services (graphique 1-3).

Graphique 1-3

Taux de chômage et nombre moyen d'heures de travail

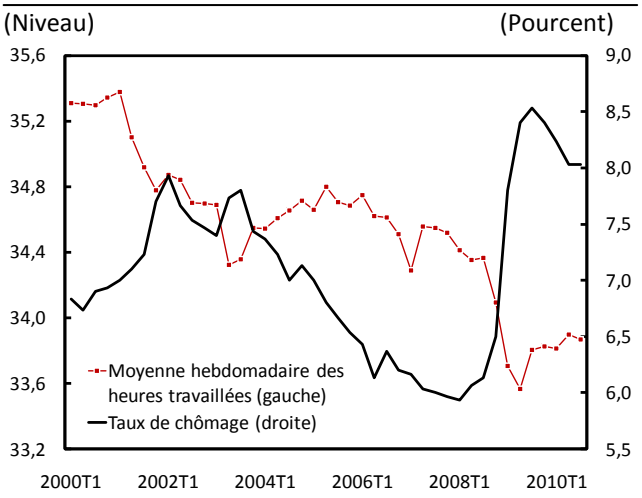

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.
Note : Le nombre moyen des heures de travail est déterminé sur une base hebdomadaire et inclut les heures de travail dans tous les emplois.

Le rebondissement de la croissance du PIB réel canadien depuis le deuxième trimestre de 2009 est en grande partie attribuable à une hausse sensible de la demande intérieure finale et, dans une mesure moindre, à une augmentation de l'investissement dans les stocks, qui compense la baisse de l'apport des exportations nettes à la croissance (graphique 1-4).

Graphique 1-4

Apports à la croissance du PIB réel

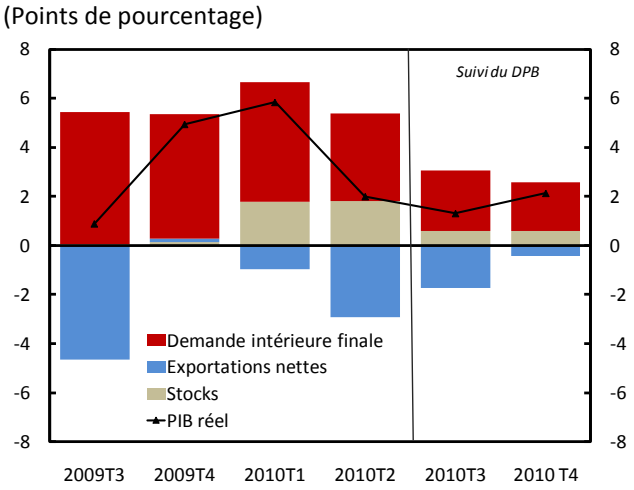

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Le rebondissement de la demande intérieure finale est lié à l'apport important des dépenses publiques au cours des troisième et quatrième trimestres de 2009, à un rebondissement marqué de l'investissement résidentiel dans la foulée de la baisse substantielle enregistrée à la fin de 2008 et au début de 2009, et à un rebondissement des dépenses personnelles, l'investissement des entreprises n'offrant un apport majeur à la croissance qu'au cours du deuxième trimestre de 2010.

Toutefois, la croissance de la demande intérieure finale a commencé à ralentir au deuxième trimestre de la présente année et des indicateurs récents laissent croire que ce ralentissement s'est poursuivi au troisième trimestre. Le suivi du DPB semble indiquer que la croissance de la demande intérieure finale est passée d'un taux annualisé de 3 ½ % au deuxième trimestre à un taux annualisé d'environ 2 ½ % au troisième trimestre de 2010[4]. Le ralentissement témoigne d'une baisse sensible de l'investissement résidentiel au troisième trimestre.

[4] Pour de plus amples informations sur la méthodologie de suivi du DPB, voir DPB (2009a).

Dans l'ensemble, le suivi du DPB donne à penser que la croissance de l'économie canadienne a subi un autre ralentissement au troisième trimestre et on prévoit que le PIB réel n'augmentera qu'à un taux annualisé de 1,3 % (graphique 1-4). On s'attend donc à un taux annualisé de croissance du PIB réel de seulement 2,1 % au quatrième trimestre, la demande intérieure finale et l'investissement dans les stocks devant continuer de compenser l'effet de ralentissement des exportations nettes.

2. Prévisions économiques de la période 2010-2015

L'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé de septembre indique que les prévisions concernant le PIB nominal – l'indice le plus global de l'assiette fiscale du gouvernement – ont peu changé par rapport aux prévisions sur lesquelles le Budget de 2010 se fonde (voir Tableau A-1 de l'annexe A pour une comparaison plus approfondie des deux ensembles de prévisions). Bien que l'on projette un PIB nominal en 2010 de 17 milliards de dollars de plus que celui prévu dans le Budget de 2010, des révisions à la baisse de la croissance du PIB réel et de l'inflation du PIB se traduisent par un niveau du PIB nominal sur la période 2011-2014 à peu près inchangé par rapport aux prévisions budgétaires.

Toutefois, les prévisionnistes du secteur privé ont révisé sensiblement à la baisse leurs prévisions des taux d'intérêt : sur la période 2011-2014, ils prévoient que ces taux seront, en moyenne, de 80 points de base inférieurs aux prévisions antérieures. Les prévisions à très court terme (2010-2011) concernant le taux de chômage ont été légèrement révisées à la baisse, bien que les prévisionnistes du secteur privé prévoient maintenant un taux de chômage légèrement plus élevé sur le moyen terme (2013-2014).

L'ajustement du PIB nominal relatif au risque à des fins de planification du gouvernement

Compte tenu des risques auxquels sont assujetties les prévisions mondiales exposés dans la *Mise à jour* du mois d'octobre, le gouvernement a jugé approprié, à des fins de planification budgétaire, de rajuster à la baisse la prévision du secteur privé du PIB nominal figurant dans l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé de septembre. Cet ajustement au titre du risque se traduit par une baisse de 10 milliards de dollars du PIB nominal de 2011 et de 2012 par rapport au PIB nominal de l'enquête de septembre. L'ajustement se traduit par une baisse de 7,5 milliards de dollars en 2013, et de 5 milliards de dollars en 2014 et en 2015[5].

Pour mettre en contexte l'ajustement effectué par le gouvernement au titre du risque, le graphique 2-1 indique la prévision ajustée et non ajustée du PIB nominal du secteur privé, ainsi que les intervalles de confiance fondés sur l'exactitude historique des prévisions de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé, intervalles qui donnent une idée de l'incertitude à laquelle sont assujetties les prévisions (voir encadré 5-1 pour des renseignements supplémentaires)[6]. Comme l'indique le graphique 2-1, compte tenu de l'incertitude à laquelle sont assujetties les prévisions du PIB nominal du secteur privé, d'une part, et de la taille de l'économie, d'autre part, le DPB estime que l'ampleur de l'ajustement effectué par le gouvernement au titre du risque est minimale et ne tient pas suffisamment compte de

[5] Dans la *Mise à jour,* le rajustement au titre du risque auquel est assujetti le PIB nominal prend la forme de réductions de la croissance économique (c'est-à-dire de la croissance du PIB réel) « équivaut à une baisse de 0,5 point de pourcentage en taux annuels, de la croissance économique prévue pour les quatre trimestres débutant au troisième trimestre de 2010. »

[6] S'inspirant du *Office for Budget Responsibility* (OBR) et du FMI, le DPB utilise les erreurs historiques de prévision de l'enquête des prévisionnistes du secteur privé du ministère des Finances comme estimation de l'incertitude à laquelle sont assujetties les prévisions économiques du secteur privé (voir DPB (2010f)). Comme mentionné dans OBR (2010), cette approche comporte des limites puisque la précision des prévisions antérieures « n'est qu'un guide imparfait pour cheminer vers l'avenir ». Néanmoins, elle constitue « une méthode claire, transparente et objective pour quantifier la marge d'incertitude. »

l'ampleur des risques auxquels sont assujetties les prévisions économiques[7].

Graphique 2-1

Prévisions du PIB nominal

(En milliards de dollars)

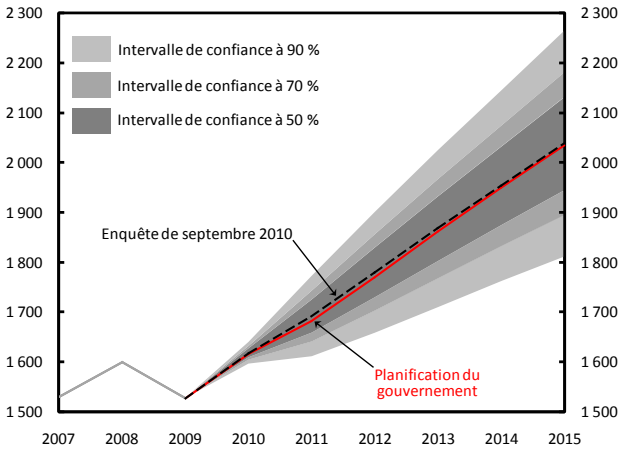

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Dans l'élaboration de ses projections financières, le DPB a fondé ses hypothèses économiques sur la prévision du PIB nominal ajustée au titre du risque et des prévisions de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé de septembre. Il s'ensuit que l'écart entre les projections financières du DPB et celles de la *Mise à jour* est entièrement attribuable aux hypothèses utilisées pour transformer les prévisions *économiques* en projections *financières*.

En tenant compte de l'ajustement effectué par le gouvernement au titre du risque, et conformément aux risques négatifs dont fait état la *Mise à jour,* le DPB a ajusté la prévision du secteur privé concernant la croissance réelle du PIB de manière telle que le niveau du PIB nominal cadre avec les hypothèses du gouvernement. On trouvera au tableau 2-1 une comparaison des prévisions de la croissance du PIB réel du Budget de 2010, des prévisions de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé de septembre et des prévisions de la même enquête ajustées pour tenir compte des hypothèses de planification retenues par Finances Canada dans la *Mise à jour.*

Tableau 2-1

Prévisions de croissance du PIB réel

(Pourcent)

	2010	2011	2012	2013	2014
Budget de 2010	2,6	3,2	3,0	2,8	2,6
Finances Canada enquête de septembre	3,0	2,5	2,8	2,9	2,6
Prévision ajustée pour risque	2,9	2,0	2,8	3,1	2,7

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Note : Compte tenu de la prévision de l'inflation du PIB apparaissant dans le survol de septembre de Finances Canada, la prévision de la croissance du PIB réel est ajustée de manière telle que les prévisions du PIB nominal (le produit du PIB réel et du déflateur du PIB) correspondent aux hypothèses de planification de la *Mise à jour*.

Pour tenir compte de l'ajustement effectué par le gouvernement au titre du risque, il faut réviser *à la baisse* la prévision de l'enquête concernant la croissance du PIB réel en 2010-2011. Toutefois, comme l'ajustement au titre du risque diminue au-delà de 2012, la prévision de l'enquête doit donc être ajustée *à la hausse* pour cadrer avec l'hypothèse de planification du gouvernement concernant le PIB nominal. En outre, l'ajustement à la hausse de la prévision de la croissance du PIB réel en 2013 et 2014 que l'on trouve dans l'enquête de septembre se traduit par une croissance qui excède la prévision du Budget de 2010.

La prévision (ajustée au titre du risque) de la croissance du PIB réel du secteur privé implique – étant donné les estimations du DPB concernant le PIB potentiel – que l'écart de production diminuera graduellement sur le moyen terme et que l'économie atteindra son potentiel à la fin de 2016 (graphique 2-2). Compte tenu de la prévision (non ajustée) de la croissance du PIB réel de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé de septembre, l'écart de production serait supprimé au début

[7] Par rapport à la prévision de septembre du secteur privé concernant le PIB nominal, le rajustement du gouvernement au titre du risque équivaut à 0,12 % en 2010, atteint un sommet de 0,59 % en 2011, puis diminue progressivement, atteignant 0,25 % en 2015.

de 2016, soit à peine plus tôt que la prévision ajustée au titre du risque.

Graphique 2-2

Écart de production

(Pourcentage du PIB potentiel)

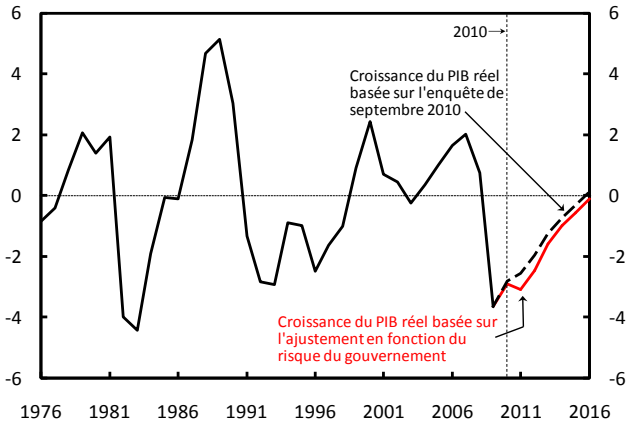

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Les projections financières du DPB figurant à la section 3 reposent sur l'hypothèse de planification du gouvernement concernant le PIB nominal qui, comme l'indique le tableau 2-2, n'est que marginalement inférieure à l'hypothèse de planification utilisée dans le Budget de 2010 pour la période 2011-2014. On trouvera au tableau A-2 de l'annexe A les hypothèses du DPB concernant la composition du revenu du PIB, hypothèses qui sont à peu près inchangées sur le moyen terme par rapport aux hypothèses exposées dans l'évaluation que le DPB a faite en mars 2010 des projections présentés dans le Budget de 2010[8].

Tableau 2-2

Hypothèses de planification du PIB nominal

(En milliards de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014
Budget de 2010	1 601	1 688	1 778	1 865	1 953
Mise à jour de 2010	1 616	1 682	1 770	1 861	1 949
différence (mise à jour - budget)	*15*	*-6*	*-8*	*-4*	*-4*

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

3. Projections financières

Processus de projection financière

Les projections financières que l'on trouve dans le présent rapport, de même que dans la *Mise à jour,* se fondent sur les résultats de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes économiques du secteur privé. Ces résultats servent à établir des prévisions moyennes des principaux indicateurs macroéconomiques nécessaires pour obtenir des projections financières (voir DPB (2010c)). Il convient de signaler que Finances Canada ne fait pas d'enquête auprès des organisations du secteur privé concernant leurs projections *financières.* Et le DPB et Finances Canada transforment la moyenne des prévisions *économiques* du secteur privé en projections *financières*, en s'appuyant sur leurs propres hypothèses.

Comparaison des résultats budgétaires réels et des résultats projetés pour 2009-2010

L'évaluation des perspectives économiques et financières présentées dans le Budget de 2010 rendue publique par le DPB en mars 2010 (rapport de mars) prévoit un déficit budgétaire de 53,0 milliards de dollars pour 2009-2010. Si on exclut l'effet d'une modification comptable concernant une aide provisoire au titre de la taxe de ventes harmonisée (TVH), le déficit budgétaire réel de 2009-2010 a été de 49,9 milliards de dollars, soit 3 milliards de dollars de moins que prévu, cet écart étant attribuable à une hausse plus

[8] La préparation de projections financières exige que l'on pose des hypothèses concernant la composition du PIB nominal. Ces hypothèses jouent un rôle important dans l'élaboration des projections financières parce que les diverses composantes du PIB sont taxées à des taux différents. En 2008 et 2009, le DPB a demandé au Finances Canada quelles étaient les hypothèses qui sous-tendent sa prévision du PIB nominal (ainsi que les données pour déterminer les taux d'imposition effectifs) et qui ont été utilisées pour déterminer leurs projections financières relatives au statu quo. Le Bureau du Conseil privé a jugé que cette information relevait d'un document confidentiel du Cabinet et n'a donc pas été divulguée.

forte que prévu des recettes budgétaires (tableau 3-1).

Tableau 3-1

Comparaison des résultats financiers de 2009-2010 et du Rapport du DPB de mars 2010

(En milliards de dollars)

	Résultats réels	Rapport de mars	Écart
Revenus budgétaires	218,6	215,6	3,0
Charges de programmes	244,8	239,1	5,7
Frais de la dette publique	29,4	29,4	0,0
Résultats/prévisions budgétaires	-55,6	-53,0	-2,6
l'aide transitoire de la TVH	*5,6*		
Résultats/prévisions budgétaires sans la modification de la méthode de comptabilisation	-49,9	-53,0	3,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.
Note : La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

Projections financières de 2010-2011 à 2015-2016

En s'appuyant sur les prévisions économiques révisées, les modifications de programme annoncées depuis le Budget de 2010 et les modifications apportées aux prévisions des charges de fonctionnement, le DPB prévoit des déficits budgétaires qui, en moyenne, sont légèrement supérieurs à ceux prévus dans le rapport de mars du DPB. Le DPB prévoit un déficit de 40,0 milliards de dollars en 2010-2011, celui-ci passant graduellement à 11,0 milliards de dollars en 2015-2016 (tableau 3-2). Le déficit de 11,0 milliards de dollars en 2015-2016 se distingue nettement de l'excédent de 2,6 milliards de dollars prévu dans la *Mise à jour.* Par rapport à la taille de l'économie, le DPB prévoit un déficit budgétaire qui passera de 2,5 % du PIB en 2010-2011 à 0,5 % du PIB en 2015-2016.

La persistance des déficits sur la période de projection porte le niveau d'endettement fédéral de 519,1 milliards de dollars en 2009-2010 à 658,1 milliards de dollars en 2015-2016, une hausse de 139,0 milliards de dollars. On prévoit que, en pourcentage du PIB, la dette fédérale passera de 34,0 % du PIB en 2009-2010 à 32,4 % du PIB en 2015-2016. On trouvera une comparaison plus fine des prévisions du DPB de mars et de ses prévisions actuelles au tableau A-3 de l'annexe A.

Tableau 3-2

Résumé des prévisions financières

(En milliards de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus budgétaires	235,4	248,9	262,2	277,0	289,8	303,8
Charges de programmes	243,9	244,6	250,3	257,4	263,6	272,6
Frais de la dette publique	31,6	33,9	36,5	38,9	40,8	42,2
Total des charges	275,5	278,5	286,7	296,3	304,4	314,8
Solde budgétaire	-40,0	-29,6	-24,5	-19,2	-14,6	-11,0
Dette fédérale	559,1	588,7	613,3	632,5	647,1	658,1
% du PIB						
Revenus budgétaires	14,6	14,8	14,8	14,9	14,9	14,9
Charges de programmes	15,1	14,5	14,1	13,8	13,5	13,4
Frais de la dette publique	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Solde budgétaire	-2,5	-1,8	-1,4	-1,0	-0,7	-0,5
Dette fédérale	34,6	35,0	34,6	34,0	33,2	32,4

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.
Note : La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

Projections des recettes budgétaires

Les projections des recettes budgétaires du DPB demeurent à peu près inchangées par rapport aux prévisions de recettes de son rapport de mars (tableau 3-3). On prévoit que les recettes totales provenant de l'impôt sur le revenu seront légèrement inférieures sur la période de projection, la hausse plus forte que prévue des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés étant plus que compensée par une baisse des impôts sur le revenu des particuliers et des non-résidents[9]. On prévoit que les taxes et droits d'accise seront légèrement supérieurs aux prévisions de mars sur l'ensemble de la période de prévision.

[9] Les taux effectifs de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur le revenu des sociétés sont ceux que l'on trouve dans le rapport de mars du DPB, de sorte que toutes les modifications des recettes au titre des impôts sur le revenu sont attribuables à des variations des projections de leurs assiettes sous-jacentes. Pour de plus amples informations, voir DPB (2009b).

Tableau 3-3

Prévisions concernant les recettes budgétaires

(En milliards de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus fiscaux						
Impôt sur le revenu des particuliers	114,5	125,1	133,2	141,2	149,0	156,9
Impôt sur le revenu des sociétés	29,6	27,7	27,2	29,1	30,5	31,9
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,8	6,2	6,5	7,0	7,4	7,8
Total de l'impôt sur le revenu	150,0	159,0	166,9	177,2	186,9	196,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	27,4	28,9	30,5	31,9	33,2	34,6
Droits de douane à l'importation	3,5	3,6	3,8	4,0	4,1	4,3
Autres taxes et droits d'accise	10,5	10,7	10,8	10,7	10,4	10,4
Total des taxes et droits d'accise	41,4	43,2	45,1	46,5	47,7	49,3
Total des revenus fiscaux	191,4	202,2	212,0	223,8	234,6	245,9
Cotisations d'assurance-emploi	17,6	19,0	20,9	23,1	25,5	27,2
Autres revenus	26,4	27,7	29,3	30,1	29,7	30,7
Total des revenus budgétaires	235,4	248,9	262,2	277,0	289,8	303,8

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.
Note : La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

Pour ce qui est des autres recettes, on prévoit que, en moyenne, elles seront de 0,8 milliard de dollars plus élevées que lors de la parution du rapport de mars à cause du reclassement de la Corporation commerciale canadienne (CCC) de société d'État entreprise à société d'État consolidée[10]. La baisse des autres recettes en 2014-2015 par rapport à 2013-2014 est occasionnée par le retrait du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) et par la perte des recettes de ces placements qui en découle[11].

Un des principaux facteurs à l'origine de la baisse des recettes budgétaires est la baisse des recettes provenant des cotisations à l'assurance-emploi (AE) résultant d'augmentations moins grandes que prévu des taux de cotisation de l'AE. À compter de 2011, les taux de cotisation devaient être fixés par l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC) et le DPB a prévu que l'Office recommanderait l'augmentation maximale autorisée du taux de cotisation, soit une hausse de 0,15 $ pour chaque tranche de 100 $ de rémunération assurable pour 2011 et pour chacune des trois années suivantes[12]. Toutefois, le 30 septembre 2010, le gouvernement a annoncé que « l'augmentation des cotisations à l'assurance-chômage pour 2011 se limitera à 5 cents par tranche de 100 $ de rémunération assurable et à 10 cents pour les années suivantes[13]. C'est pourquoi le DPB prévoit maintenant une hausse de 0,05 $, suivie de quatre hausses consécutives de 0,10 $ chacune. Ceci contribue à réduire les revenus des cotisations d'assurance-emploi de 1,1 milliards de dollars, en moyenne, sur l'ensemble de la période de 2010-11 à 2014-15 par rapport au rapport de mars du DPB.

Le DPB prévoit que le Compte des opérations de l'AE (OAE) demeurera déficitaire jusqu'en 2015[14]. Malgré les hausses moins importantes de taux de cotisation, le Compte OAE cesse d'être déficitaire en 2015 – la même année que celle prévue antérieurement par le DPB – surtout à cause de la baisse prévue des dépenses d'AE et l'adoption d'une modification à la loi de l'OFAEC qui a supprimé l'accumulation des intérêts au titre des déficits du Compte OAE. Ces deux modifications ont réduit les déficits du Compte OAE sur la période de projection[15].

[10] Seuls les bénéfices des sociétés d'État entreprises sont comptabilisés comme « autres recettes » tandis que toutes les recettes des sociétés d'État consolidées sont comptabilisées comme « autres recettes ». Le DPB présume que les autres recettes du CCC augmentent au même rythme que la population plus l'inflation. Comme les dépenses du CCC augmentent de manière identique, il n'y a pas d'effet sur le solde budgétaire.

[11] Les recettes au titre du PAPHA sont également légèrement inférieures sur toute la durée des projections par suite de la baisse prévue des taux d'intérêt.

[12] L'OFAEC n'a pas encore fait de recommandation officielle sur les taux de cotisation. Étant donné qu'aucune modification n'a été apportée à la loi sur l'OFAEC, de l'avis du DPB, l'OFAEC recommandera une hausse de 0,15 $ des taux de prime lorsqu'il publiera son premier rapport en novembre 2010.

[13] Finances Canada: http://www.fin.gc.ca/n10/10-088-fra.asp.

[14] Cette projection inclut des transferts totalisant 2,9 milliards de dollars du gouvernement du Canada à l'OFAEC pour compenser l'Office pour certaines mesures de stimulation de l'AE annoncées dans le cadre du Budget de 2009. L'OFAEC n'a pas été compensée pour le blocage des taux de prime, ni pour les mesures supplémentaires figurant dans le Budget de 2010, et ce, malgré le fait que, dans les deux cas, les mesures aient été considérées comme des mesures de stimulation par le gouvernement.

[15] Le DPB a également effectué des modifications au modèle, ce qui s'est traduit par une hausse des recettes au titre des cotisations de l'AE et, par conséquent, par une baisse des déficits du Compte OAE.

Projections des charges de programmes

Le DPB prévoit que les charges de programmes directes seront 1,8 milliards de dollars plus élevé, en moyenne, que les prévisions du rapport de mars du DPB, et ce, presqu'uniquement à cause d'une hausse plus forte que prévu des charges de programmes directes (tableau 3-4). Les principaux transferts aux particuliers sont, en moyenne, légèrement inférieurs, la baisse des prestations aux aînés et des prestations d'AE n'étant que partiellement compensée par une hausse des prestations aux enfants. Les principaux transferts aux autres administrations demeurent relativement inchangés par rapport au rapport de mars du DPB lorsqu'il est tenu compte de la modification comptable des paiements transitoires concernant la taxe de ventes harmonisée (TVH).

Tableau 3-4

Projections concernant les charges de programmes

(En milliards de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	35,3	37,0	39,2	41,5	43,8	46,2
Prestations d'assurance-emploi	20,8	19,4	19,5	19,8	19,8	20,2
Prestations pour enfants	13,0	13,4	13,7	13,8	13,9	13,9
Total	69,2	69,8	72,4	75,0	77,4	80,2
Principaux transferts aux autres administrations	53,1	54,2	56,8	59,5	62,1	65,1
Charges de programmes directes	121,6	120,6	121,1	122,9	124,0	127,2
Total des charges de programmes	243,9	244,6	250,3	257,4	263,6	272,6

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.
Note : La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

On prévoit que les prestations aux aînés, qui incluent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation pour conjoint, seront inférieures aux prévisions du rapport du DPB de mars, surtout à cause des modifications de la méthodologie utilisée par le DPB pour prévoir ces paiements.

On prévoit que les prestations d'assurance-emploi pour la période de 2010-2011 à 2012-2013 seront inférieures aux prévisions du rapport de mars du DPB en raison d'une baisse des prévisions relatives au taux de chômage. Le taux de chômage sera vraisemblablement plus élevé en 2013-2014 et en 2014-2015, ce qui a pour effet d'accroître les prévisions du DPB concernant les prestations d'AE pour ces années par rapport aux prévisions apparaissant dans son rapport de mars[16].

Les principaux transferts aux autres administrations sont presque inchangés par rapport aux prévisions du rapport de mars, sauf en ce qui concerne une modification du traitement comptable des paiements transitoires relatifs à la mise en œuvre de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique. Il en est résulté une baisse des principaux transferts aux autres administrations sur la période de projection par rapport aux prévisions du rapport de mars. L'effet net de cette modification sur la période de 2009-2010 à 2011-2012 est nul lorsque l'on exclut l'effet sur les frais de la dette publique.

La principale différence entre les charges de programmes dans le rapport de mars et les prévisions actuelles résulte des modifications apportées aux charges de programmes directes. Le DPB prévoit maintenant que les charges de programmes directes seront en moyenne de 3,7 milliards de dollars supérieures aux prévisions antérieures. Cette différence est entièrement attribuable à l'hypothèse du DPB concernant les charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel. Dans la *Mise à jour* d'octobre, on prévoit que le gel de certaines charges de fonctionnement limitera en moyenne la croissance d'environ 1,4 % par année au cours de la période 2010-2011 à 2015-2016.

Compte tenu de la croissance historique d'autres charges de programmes, qui correspondent à des charges de fonctionnement et à l'amortissement des immobilisations, il est évident que le gel par le

[16] Le DPB a également tenu compte des projections démographiques les plus récentes de Statistique Canada. Le taux de croissance démographique est supérieur aux prévisions antérieures, ce qui, pour un niveau donné du taux de chômage, augmente le nombre de chômeurs et, par conséquent, des prestations de l'AE.

gouvernement des charges de fonctionnement entraînera une importante réduction de son récent taux de croissance. Le graphique 3-1 indique que le taux de croissance présumé du gouvernement est sensiblement moins élevé que le taux de croissance moyen de 6,4 % par année des charges de fonctionnement et d'amortissement du capital sur la période de cinq ans précédant immédiatement la mise en œuvre du Plan d'action économique (2004-2005 à 2008-2009). Toutefois, la croissance prévue des charges de fonctionnement est plus élevée que le taux de croissance moyen de 0,2 % enregistré dans la seconde moitié des années 1990, qui a été une période d'austérité budgétaire.

Graphique 3-1

Croissance des charges de fonctionnement et d'amortissement des immobilisations

(En pourcentage)

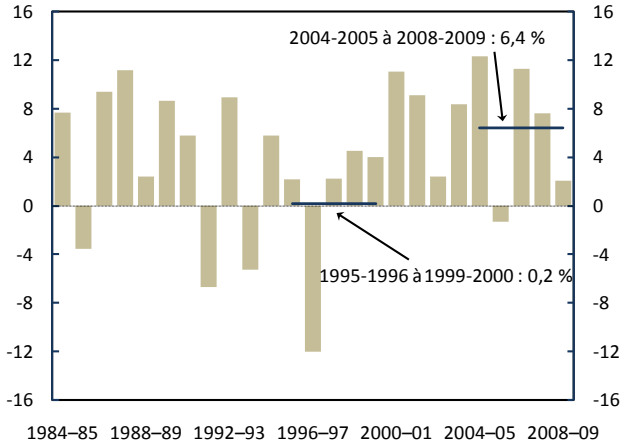

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.
Note : La croissance est la croissance moyenne sur la période indiquée.

Compte tenu de l'ampleur de la réduction de la croissance des charges de fonctionnement qui est requise, le DPB a demandé de plus amples informations concernant la façon dont le gouvernement entend réaliser son gel sur les charges de fonctionnement au cours de la période de projection. Toutefois, le gouvernement a indiqué que cette information relève d'un document confidentiel du Cabinet et ne sera pas rendue publique[17]. Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes a récemment déposé une demande semblable et on attend toujours la réponse du gouvernement[18]. Étant donné le manque d'information concernant les charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel, le DPB a postulé que ces charges croîtront au même rythme que la population et l'inflation, soit en moyenne de 3,2 % – sur la période de 2010-2011 à 2015-2016 (tableau 3-5).[19] Cette hypothèse est sensiblement inférieure à celle concernant la croissance du PIB nominal sur la même période (4,9 %).

Tableau 3-5

Charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel

(En milliards de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Mise à jour de 2010	56,4	53,6	53,9	55,0	56,3	57,8
Rapport du DPB novembre	55,1	56,9	58,7	60,6	62,5	64,5
écart	*-1,3*	*3,3*	*4,8*	*5,6*	*6,2*	*6,7*

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.
Note : La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

Frais de la dette publique

Depuis la parution du rapport du DPB de mars, les prévisions des taux d'intérêt à court et à long terme – fondées sur l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé – ont été sensiblement réduites, ce qui a entraîné une baisse de la prévision du DPB concernant le taux d'intérêt effectif de la dette fédérale. Par rapport

[17] http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Response_IR009B.pdf
[18] http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4689970&Language=E&Mode=1&Parl=40&Ses=3
[19] L'hypothèse que ces dépenses augmenteront au même rythme démographique plus l'inflation a également été utilisée dans les précédents mises à jour économiques et financières du gouvernement (voir par exemple la mise à jour de 1999 (p. 81) http://www.collectionscanada.gc.ca/archivesweb/20071125152248/http://www.fin.gc.ca/update99/update99-f.pdf et la mise à jour de 2004 (p. 69) http://www.fin.gc.ca/ec2004/ec04f.pdf).

au rapport du DPB de mars, la baisse du taux effectif réduit les frais de la dette publique de 1,6 milliard de dollars en moyenne[20].

Comparaison des projections financières

On trouvera au tableau 3-6 une comparaison entre les projections financières du DPB et celles de la *Mise à jour* rendue publique par le gouvernement en octobre[21]. Le DPB prévoit des recettes budgétaires qui cadrent avec les prévisions du gouvernement : en moyenne, elles excèdent celles-ci de 0,1 milliard de dollars sur la période de projection. Comme mentionné ci-dessus, le DPB prévoit des charges de programmes directes plus élevées sur la période de projection, ce qui se traduit par des charges de programmes (total) excédant en moyenne la projection du gouvernement de 3,8 milliards de dollars sur la période de projection.

Les projections du DPB concernant les frais de la dette excèdent en moyenne les projections de la *Mise à jour* de 1,6 milliard de dollars sur la période de projection. Il s'agit d'un résultat de différences dans la sensibilité du taux d'intérêt effectif sur la dette fédérale à l'évolution des taux d'intérêt du marché, ainsi que les déficits budgétaires plus élevés prévues par le DPB.

Des frais plus élevés de la dette publique et les charges de programme contribuent à des déficits budgétaires qui devraient être plus élevées de 5,3 milliards, en moyenne, sur l'horizon de projection. Par rapport à la prévision du gouvernement, il en résulte une augmentation supplémentaire de la dette de 32,0 milliards de dollars sur la période de projection.

Tableau 3-6

Comparaison des projections financières (*Mise à jour* - DPB)

(En milliards de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus budgétaires	2,9	2,6	1,0	-0,7	-3,4	-2,1
Charges de programmes	-2,6	1,9	4,3	5,7	6,5	7,2
Frais de la dette publique	0,3	0,5	0,1	1,4	3,0	4,4
Total des charges	-2,3	2,4	4,3	7,1	9,5	11,6
Solde budgétaire	5,4	0,2	-3,3	-7,7	-12,9	-13,6
Dette fédérale	-5,4	-5,5	-2,2	5,5	18,4	32,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.
Note : Le tableau correspond aux projections du DPB moins les projections de la *Mise à jour*.
La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total, celui-ci ayant été arrondi.

Le DPB calcule que les réductions des maximales autorisées des taux de cotisation réduisent les recettes provenant des cotisations à l'AE de 8,8 milliards de dollars sur l'ensemble de la période de 2010-2011 à 2014-2015 (tableau 3-7)[22]. Ce montant se distingue nettement de l'estimation de coût de 5,0 milliards de dollars dont il est question dans la *Mise à jour*. Manifestement, il y a divergence entre les prévisions des taux de cotisation du DPB et celles le gouvernement. Toutefois, il n'est pas possible d'établir avec certitude l'écart entre les deux prévisions parce que le gouvernement n'a pas publié ses prévisions des taux de cotisation de l'AE, ni dans le Budget de 2010, ni dans la *Mise à jour*.

[20] Une charge au titre de la dette fédérale pourrait également avoir un effet sur les frais de la dette publique, mais la projection du DPB concernant la dette fédérale est presque identique à celle de son rapport de mars, de sorte que cet effet est très faible.

[21] Voir tableau A-4 de l'annexe A pour une comparaison plus fine des deux perspectives.

[22] Pour de plus amples renseignements concernant le modèle qu'utilise le DPB pour prévoir les recettes au titre de l'AE, les dépenses de l'AE et les taux de prime de l'AE, voir DPB (2010d).

Tableau 3-7

Recettes provenant des cotisations de l'AE

(Nombre de dollars par tranche de 100 $ de rémunération assurable)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de cotisation de DPB							
Rapport mars	1,73	1,88	2,03	2,18	2,33	2,18	2,03
Rapport novembre	1,73	1,78	1,88	1,98	2,08	2,18	2,08
Écart	0,00	-0,10	-0,15	-0,20	-0,25	0,00	0,05
Impact sur revenus provenant des cotisations							
			(milliards de $)				
Rapport du DPB novembre	-0,3	-1,3	-2,0	-2,7	-2,5	0,2	
Mise à jour de 2010	-0,3	-1,3	-1,9	-1,8	0,3	--	

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Note : Les taux de cotisation sont les taux acquittés par les employés dans les provinces qui ne possèdent pas un régime provincial. Les employeurs versent 1,4 fois le montant acquitté par les employés.
Les effets sur les recettes provenant des cotisations sont indiqués pour les exercices financiers (par exemple, -0,3 en 2010 pour l'exercice financier 2010-2011).

4. Estimations du solde budgétaire structurel

Il est indispensable d'estimer le solde budgétaire structurel du gouvernement parce que, bien que l'on puisse s'attendre à ce que la composante conjoncturelle du solde budgétaire se dissipe sur le moyen terme, à mesure que l'économie revient à son niveau potentiel, la composante structurelle peut néanmoins exiger des interventions gouvernementales[23].

La réduction prévue du déficit budgétaire sur le moyen terme correspond pour une bonne part à une amélioration de la conjoncture économique. Le graphique 4-1 indique que, sur une base d'exercice financier, l'écart de revenu devrait disparaître en 2015-2016. Bien que le PIB soit légèrement en-dessous de son potentiel en 2015-2016 (l'écart de *production* est de -0,5 %), le DPB estime que le gain d'échange (c'est-à-dire le prix du PIB par rapport au prix de la demande intérieure finale) excède sa tendance du même ordre de grandeur (+0,5 %), ce qui se traduit par la suppression de l'écart de *revenu*[24].

Graphique 4-1

Écart de revenu

(Pourcentage du revenu potentiel)

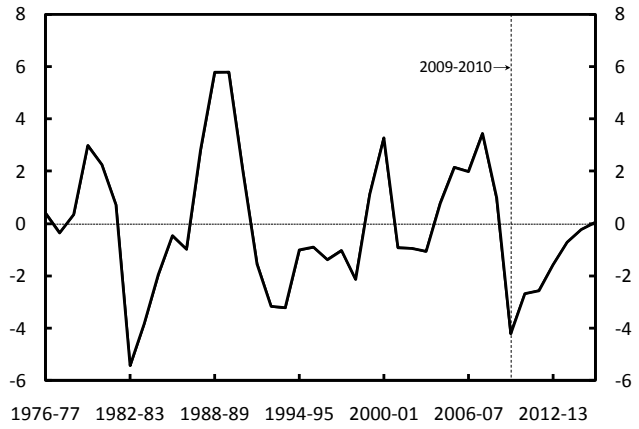

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le DPB estime que le déficit structurel diminuera seulement de manière graduelle, passant de 16,7 milliards de dollars en 2011-2012 à 10,2 milliards de dollars en 2015-2016 (tableau 4-1)[25]. Bien que l'écart de revenu disparaisse en 2015-2016, le déficit conjoncturel n'est pas entièrement supprimé, le solde conjoncturel étant plus sensible à l'écart de production que l'écart de gain d'échange.

[23] Tout en reconnaissant l'importance d'éviter des déficits structurels et de fournir une estimation du solde structurel du gouvernement au fil de l'histoire sur la base des Comptes nationaux, Finances Canada n'a pas fourni une estimation du solde structurel du gouvernement sur son horizon budgétaire de planification. Pour une analyse plus fine, voir DPB (2010e).

[24] L'écart de production – la différence entre le PIB réel et son potentiel – est un indice de la capacité de l'économie fondée sur la production. L'écart de gain de commerce correspond au gain de commerce (c'est-à-dire le prix du PIB par rapport au prix de la demande intérieure finale) par rapport à sa tendance. L'écart de revenu représente la somme de l'écart de production et l'écart de gain de commerce, qui témoigne du pouvoir d'achat du revenu produit au Canada par rapport à sa tendance. Pour de plus amples renseignements, voir DPB (2010a).

[25] Pour une description de la méthodologie utilisée pour estimer le solde budgétaire structurel du gouvernement, voir DPB (2010a). En plus de rajuster le solde budgétaire en fonction du PIB par rapport à son potentiel, la méthodologie du DPB rajuste aussi le solde budgétaire pour tenir compte des termes de l'échange ou effets « gain de commerce ».

Tableau 4-1

Estimations des soldes structurels et conjoncturels

(En milliards de $)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Solde budgétaire	-55,6	-40,0	-29,6	-24,5	-19,2	-14,6	-11,0
Solde structurel	-22,2	-15,0	-16,7	-15,7	-14,4	-12,1	-10,2
Solde cyclique	-33,4	-25,1	-12,9	-8,8	-4,9	-2,5	-0,8

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

L'estimation du déficit structurel du DPB ne signifie pas que le budget du gouvernement ne puisse revenir à l'équilibre. Il semble plutôt indiquer que des interventions gouvernementales visant à accroître les recettes et/ou à réduire les dépenses par rapport à leur trajectoire prévue sont requises pour assurer l'équilibre budgétaire une fois que l'économie a retrouvé son niveau potentiel. Dans sa *Mise à jour* d'octobre, le gouvernement n'a donné aucune estimation du PIB potentiel et du solde budgétaire structurel.

Le graphique 4-2 indique le solde structurel par rapport au revenu potentiel sur la période de 1976-1977 à 2015-2016. Le DPB prévoit que le déficit structurel passera de 1,0 % du revenu potentiel en 2011-2012 à 0,5 % du revenu potentiel en 2015-2016, ce qui est sensiblement moindre que les déficits structurels observés au cours des années 1980 et au début des années 1990. La réduction du déficit structurel sur la période de 2011-2012 à 2015-2016 est attribuable à une réduction de 0,6 point de pourcentage des charges de programmes structurelles par rapport au revenu potentiel. Sur la même période, par rapport au revenu potentiel, la réduction du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés en 2012 exerce une pression à la baisse sur les recettes structurelles, et les frais de la dette publique augmentent à cause de l'accumulation prévue de la dette fédérale.

Graphique 4-2

Solde structurel par rapport au revenu potentiel

(En pourcentage)

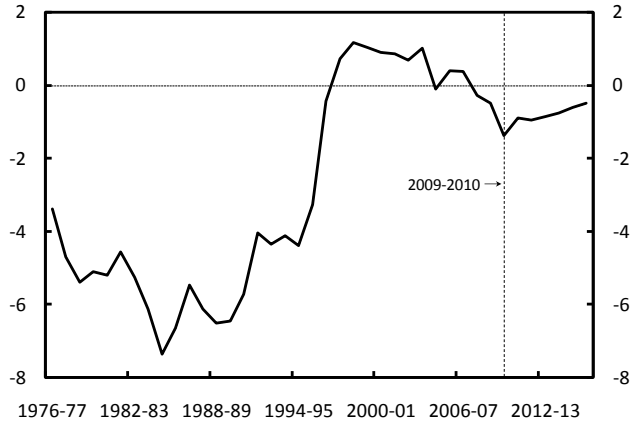

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Viabilité financière

En s'appuyant sur l'hypothèse de planification du gouvernement décrite dans la *Mise à jour*, le DPB prévoit que le ratio dette fédérale/PIB diminuera progressivement sur le moyen terme, à 32,4 % en 2015-2016. Sur une base historique, ce niveau est relativement faible et vraisemblablement sensiblement moins élevé que celui d'autres gouvernements centraux (lorsque l'on rajuste les données pour les rendre comparables).

Toutefois, pour déterminer si la structure financière d'un gouvernement est viable, il faut aller au-delà des prévisions des déficits budgétaires et de la dette sur le moyen terme et prendre en compte les conséquences économiques et financières du vieillissement de la population[26]. Le Rapport sur la viabilité financière de 2010 rendu public par le DPB conclut que la structure financière actuelle du gouvernement n'est pas viable à long terme et que, pour assurer sa viabilité, il faudrait des interventions budgétaires – soit des augmentations d'impôts ou des réductions de dépenses de programme, ou une combinaison

[26] Une structure budgétaire durable est une structure qui ne conduit pas à des augmentations substantielles et soutenues de la dette du gouvernement par rapport au PIB sur le long terme (voir DPB (2010b)).

des deux – correspondant à 1,0 % et à 1,9 % du PIB selon un scénario de base et un scénario alternatif.

La *Mise à jour* ne comporte pas d'évaluation de la viabilité des finances du gouvernement sur le long terme. Le DPB fournira une mise à jour de son évaluation des finances fédérales sur le long terme dans son rapport annuel de viabilité financière.

5. Évaluation du risque

Le DPB estime que la résultante des risques auxquels sont assujetties les prévisions économiques est largement à la baisse. Les risques négatifs comprennent les risques extérieurs et intérieurs, les uns et les autres pouvant avoir des conséquences très négatives sur la croissance économique à court et à moyen terme. Les risques extérieurs sont liés à la conjoncture économique américaine, à l'appréciation récente du dollar canadien et aux tensions monétaires constantes que l'on observe à l'échelle mondiale et aux craintes relatives aux dettes souveraines. Les risques intérieurs portent principalement sur le niveau élevé de l'endettement des ménages.

La conjoncture économique américaine

Les prévisions concernant le PIB réel canadien sont fortement tributaires de la conjoncture économique américaine en raison de l'effet direct qu'elle a sur les exportations canadiennes par le truchement des voies commerciales traditionnelles de même que sur les liens financiers directs et indirects[27]. Au cours des derniers trimestres, on observe un ralentissement de la croissance du PIB réel aux États-Unis, une croissance léthargique de l'emploi et le maintien du taux de chômage à un niveau bien supérieur à 9 % (graphique 5-1). Ce ralentissement de l'activité a donné lieu à des discussions sur la possibilité de l'adoption par la *Federal Reserve* de nouvelles mesures de relâchement quantitatif. Selon le DPB, la résultante des risques auxquels est assujettie la conjoncture américaine est clairement négative, ce qui pourrait avoir un effet important sur les exportateurs canadiens, de même que sur les entreprises canadiennes qui ont recours principalement aux marchés de capitaux américains pour combler leurs besoins de financement.

Graphique 5-1

Taux d'emploi et de chômage des États-Unis

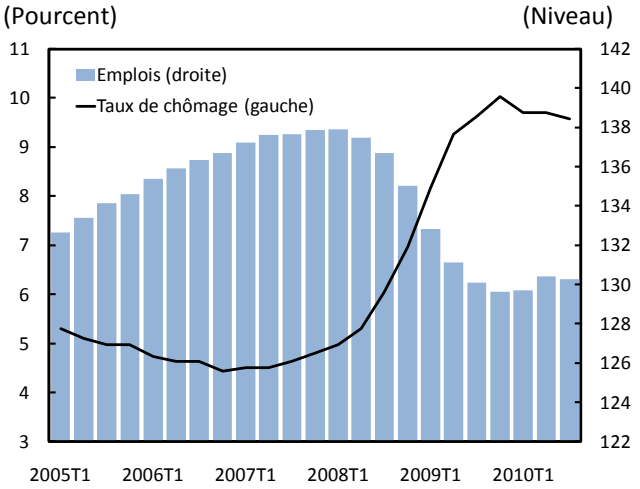

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; *U.S. Bureau of Labour Statistics.*

Note : Les données sur l'emploi proviennent de l'enquête américaine sur les établissements et sont exprimées en millions.
Les données sur le taux de chômage proviennent de l'enquête américaine sur les ménages.

Enjeux monétaires

Le DPB estime que la conjoncture canadienne est assujettie à des risques liés à deux grands enjeux monétaires. Premièrement, les tensions monétaires entre pays se sont accrues ces derniers mois, ce qui a suscité des discussions sur les dévaluations compétitives et sur les barrières tarifaires. Tout cela pourrait assujettir la conjoncture économique mondiale à des risques négatifs qui influeraient directement sur le Canada, en plus d'imposer éventuellement des rajustements de grande ampleur des taux de change à des pays qui, comme le Canada, laissent le cours de leur monnaie flotter. On a tenté de s'attaquer à ces questions lors des discussions récentes du G-20 précédant le Sommet de Seoul, le

[27] Pour de plus amples informations sur les liens financiers directs et indirects entre le Canada et les États-Unis, voir Klyuev (2008) et Duttagupta et Barrera (2010).

FMI étant appelé à offrir une évaluation indépendante des principaux enjeux[28].

Le deuxième risque concerne le puissant rebondissement du dollar canadien depuis le premier trimestre de 2009. Plus précisément, le rebondissement du dollar canadien dépasse largement l'évolution à la hausse du cours des produits de base (graphique 5-2).

Graphique 5-2

Taux de change Canada-États-Unis et prix des produits de base

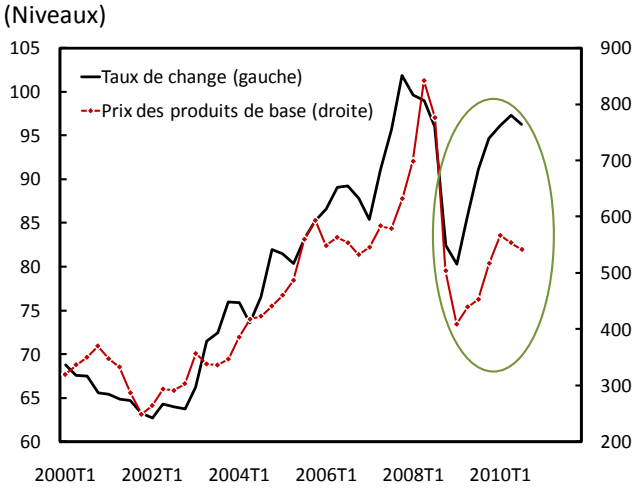

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget, Banque du Canada, Statistique Canada.
Note : Les prix des produits de base reposent sur le nouvel indice des prix des produits de base de la Banque du Canada, qui est exprimé en dollars des États-Unis (janvier 1972 = 100). Le taux de change est exprimé en cents américains.

Il y a toujours eu un lien solide entre les prix des produits de base et le dollar canadien et les tendances divergentes observées récemment laissent croire que l'effet négatif de l'appréciation sur la croissance réelle du PIB réel pourrait ne pas être contrebalancé par un effet de revenu positif résultant de la hausse des prix des produits de base[29]. De fait, une décomposition de la croissance du PIB réel canadien reposant sur une version élaborée de l'équation de la demande globale proposée par Duguay (1994) donne à penser que les effets sur la croissance des fluctuations du taux de change et des prix des produits de base de la période de 2000 à 2009 étaient essentiellement compensateurs. Toutefois, on estime que les fluctuations récentes et prévues du taux de change et des prix des produits de base, fondées sur les prévisions actuelles du secteur privé, limiteront de façon significative la croissance au cours des deux prochaines années.

Enjeux concernant la dette souveraine

Les inquiétudes relatives à la dette souveraine se sont aggravées plus tôt cet été et ont exercé des pressions à la hausse sur la prime de risque des pays dont la viabilité financière et celle du secteur bancaire inspiraient des craintes aux marchés. Ces craintes ont donné lieu à des discussions sur la nécessité d'une consolidation financière dans certains pays, discussions qui ont abouti à l'accord du G-20 selon lequel « les économies avancées se sont engagées à adopter des plans budgétaires qui réduiront au moins de moitié les déficits d'ici 2013 et qui réduiront ou stabiliseront les ratios dette/PIB des gouvernements d'ici 2016[30] ».

Bien que ces craintes se soient quelque peu atténuées ces derniers mois, comme le signale le Rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada (octobre 2010), le différentiel de taux d'intérêt demeure élevé pour certains pays européens et « un choc négatif risquerait de provoquer des tensions renouvelées sur les marchés financiers internationaux ». Par conséquent, si l'économie mondiale ne se rétablit pas aussi vite que prévu, ou si les efforts de consolidation budgétaire ne réussissent pas à rendre les déficits contrôlables, il se pourrait que les primes de risque augmentent à nouveau et exercent des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt à l'échelle mondiale. Bien que le DPB ne juge pas que ce risque soit important, il n'est pas

[28] Pour de plus amples informations sur le communiqué du G-20, voir http://www.seoulsummit.kr/eng/boardDetailView.g20?boardDTO.board_category=BD02&boardDTO.board_seq=2010100000002689.

[29] Beaucoup d'études indiquent sur le lien entre le prix des produits de base et le dollar canadien. Voir notamment : Amano et van Norden (1995); et Issa, Lafrance et Murray (2005).

[30] Pour de plus amples informations sur le communiqué du G-20, voir : http://www.g20.org/Documents/g20_declaration_en.pdf.

sans ignorer que le Canada est une petite économie ouverte et que, dans une telle conjoncture, il ne serait pas immunisé contre les pressions à la hausse des taux d'intérêt. Comme le coût du service de la dette demeure une dépense importante du gouvernement, toute augmentation des frais d'emprunt risquerait de compromettre la position budgétaire du gouvernement.

Endettement des ménages canadiens

Un des risques mis en évidence dans l'évaluation économique et financière du DPB de juillet de 2009 concerne le niveau élevé du ratio dette/revenu personnel disponible des ménages canadiens (voir DPB (2009b)). Depuis, la tendance à la hausse de l'endettement des ménages s'est maintenue, celui-ci atteignant 147 % du revenu disponible en 2009, de sorte que les ménages se retrouvent dans une situation encore plus vulnérable qu'auparavant (graphique 5-3). Par exemple, comme le mentionnait récemment dans un discours le gouverneur de la Banque du Canada, « Dans une série d'analyses menées au cours de la dernière année, la Banque a constaté que les ménages canadiens sont de plus en plus vulnérables à un choc négatif et que cette vulnérabilité s'accroît plus rapidement qu'on l'avait prévu auparavant ».[31] Toutefois, même si la conjoncture devait évoluer comme prévu, le niveau élevé d'endettement des ménages canadiens limitera vraisemblablement la croissance de la consommation et de l'investissement résidentiel au cours de la période de prévision.

Graphique 5-3

Ratio endettement des ménages/revenu personnel disponible

(En pourcentage)

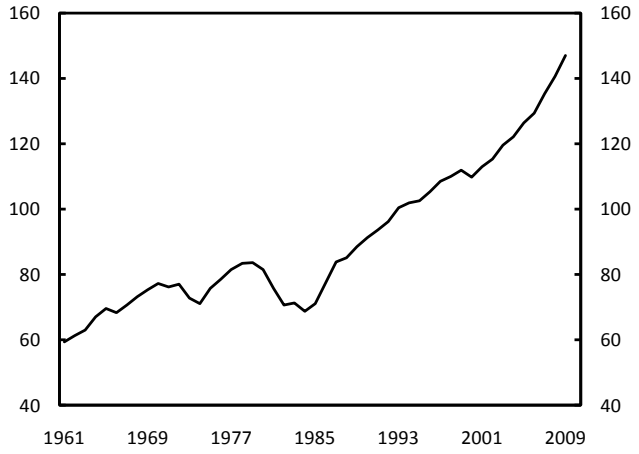

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Quantifier l'incertitude et les risques auxquels sont assujetties les prévisions

En s'inspirant des méthodes de l'*Office for Budget Responsibility* (OBR) du Royaume-Uni et du FMI, on peut quantifier l'incertitude auxquelles sont assujetties les prévisions économiques en utilisant les erreurs de prévisions historiques de l'enquête de Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé (voir DPB (2010f) et Encadré 5-1 pour de plus amples informations)[32]. Dans le cas des indicateurs clés comme la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt, les distributions (symétriques) de leurs résultats futurs éventuels témoignent de la dispersion de leurs erreurs de prévisions historiques sur divers horizons temporels[33]. Les conséquences financières de la distribution des résultats éventuels relatifs aux indicateurs économiques clés peuvent ensuite être quantifiées en utilisant les coefficients de

[31] Voir l'allocution de Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada à la Chambre de commerce régionale Windsor-Essex: http://www.banqueducanada.ca/fr/discours/2010/disc300910.html.

[32] Voir OBR (2010), Elekdag et Kannan (2009) et FMI (2009).

[33] Par construction, ces distributions sont symétriques par rapport au scénario de base et les résultats sont normalement distribués. La dispersion des résultats possibles (évaluée selon l'écart-type) témoigne de la marge d'incertitude. Bref, une forte dispersion et un écart-type élevé indiquent un fort coefficient d'incertitude. La symétrie de ces distributions indique une égale probabilité de résultats supérieurs ou inférieurs à la valeur du scénario de base.

sensibilité financière parus dans la *Mise à jour* et dans le Budget de 2010.

Encadré 5-1: Élaboration du graphique en éventail du DPB concernant le solde budgétaire

En réponse à la demande de renseignements du DPB (http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Response_IR030_FR.pdf), Finances Canada a rendu public ses dossiers relatifs aux prévisions du secteur privé (http://www.fin.gc.ca/pub/psf-psp/index-fra.asp). Le DPB a utilisé ces prévisions pour déterminer les erreurs de prévision historique selon divers horizons temporels (un an, deux ans, etc.) et variations saisonnières (par exemple, enquêtes d'automne, enquêtes d'hiver, etc.), leurs écarts-types et les corrélations d'erreurs visant la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt.

En utilisant les coefficients de sensibilité budgétaire du gouvernement pour la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt, le DPB a élaboré un modèle de simulation stochastique du budget du gouvernement qui permet de reproduire les distributions de résultats économiques possibles en distributions de recettes budgétaires, de dépenses de programme, de frais de la dette publique et de soldes budgétaires correspondants. Par construction, ces distributions sont asymétriques; toutefois, en utilisant la distribution normale « à deux pièces », le DPB introduit un élément d'asymétrie pour rajuster la distribution du solde budgétaire en se fondant sur son évaluation de la résultante des risques des prévisions économiques. Cet ajustement est proportionnel à l'écart-type du solde budgétaire produit par le modèle de simulation stochastique.

Ce graphique en éventail est toutefois assujetti à une limite fondamentale, puisqu'il témoigne uniquement de l'incertitude et des risques afférents aux perspectives économiques et ne témoigne pas de l'incertitude liée à la transformation des prévisions économiques en prévisions budgétaires (c'est-à-dire les sensibilités budgétaires), ni des risques non économiques auxquels sont assujetties les recettes et les dépenses budgétaires (par exemple, les dépenses liées aux responsabilités légales du gouvernement).

En s'inspirant des méthodes d'Elekdag and Kannan (2009) et du FMI, on peut faire intervenir la résultante des risques auxquels sont assujetties les prévisions en « désaxant » la distribution des prévisions du scénario de base. Dans le cas d'une distribution négativement désaxée, le résultat prévu est inférieur à la prévision du scénario de base du DPB, ce qui semble indiquer que la résultante des risques est négative. Ainsi, la valeur d'asymétrie (positive ou négative) de la distribution des résultats possibles correspond à la résultante des risques (positifs ou négatifs) auxquels sont assujetties les prévisions du scénario de base. Ces distributions peuvent ensuite être utilisées pour construire une distribution de probabilité, ou graphique en éventail, qui indique les niveaux de confiance des prévisions du scénario de base.

On trouvera au graphique 5-4 le graphique en éventail concernant la prévision du solde budgétaire du scénario de base; le graphique a été établi en utilisant les distributions et les corrélations des erreurs de prévision du secteur privé concernant la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt, ainsi que les coefficients de sensibilité du solde budgétaire du gouvernement et les ajustements du DPB visant la résultante négative des risques décrite ci-dessus[34]. La résultante des risques auxquels sont assujetties les prévisions économiques étant plutôt négative, la probabilité que le déficit budgétaire sera plus élevé que celui prévu en vertu du scénario de base du DPB est supérieure à 50 %. De fait, les prévisions du scénario de base du DPB sont proches de la limite supérieure de l'intervalle de confiance de 50 %, et non près de son mi-point.

[34] Pour quantifier la résultante négative des risques auxquels sont assujetties les prévisions économiques actuelles, le DPB a introduit un coefficient (négatif) d'asymétrie égal à la moitié de l'écart-type des résultats du solde budgétaire (pour chaque exercice financier) produits par son modèle de simulation stochastique. Cela équivaut à un montant d'environ 1 milliard de dollars en 2010-2011, le montant passant à 11 milliards de dollars en 2015-2016.

Graphique 5-4

Résultats relatifs au solde budgétaire, selon les incertitudes économiques et les risques de perte

(En milliards de dollars)

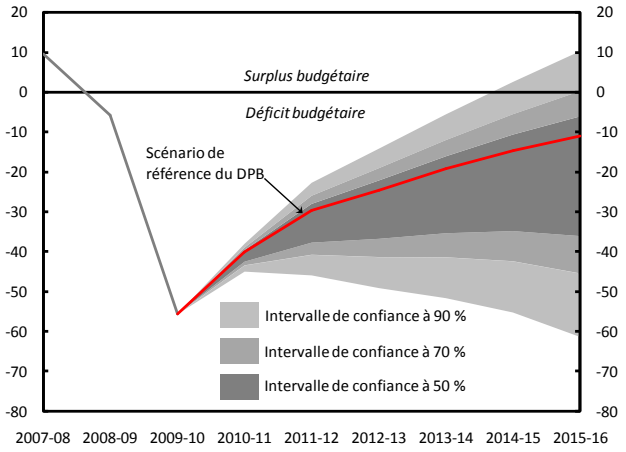

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Sur une base de statu quo, en se fondant sur les distributions de probabilité qui sous-tendent les intervalles de confiance illustrés au graphique 5-4, la probabilité que le budget soit équilibré ou excédentaire sur la période de 2010-2011 à 2013-2014 est effectivement nulle (tableau 5-1). En outre, la probabilité que le budget soit déficitaire en 2015-2016 est de 85 %. Même si les risques positifs et négatifs auxquels sont assujetties les prévisions s'équilibraient, la probabilité que le budget soit déficitaire en 2015-2016 serait de 69 %.

Tableau 5-1

Probabilités d'un équilibre ou d'un déficit budgétaire

(En pourcentage)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Probabilité de solde équilibré ou mieux	0	0	0	2	8	15
(assumer les risques équilibrés)	*(0)*	*(0)*	*(1)*	*(9)*	*(21)*	*(31)*
Probabilité de déficit budgétaire	100	100	100	98	92	85
(assumer les risques équilibrés)	*(100)*	*(100)*	*(99)*	*(91)*	*(79)*	*(69)*

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

On peut utiliser ces distributions pour évaluer la probabilité d'autres prévisions. Par exemple, la probabilité que le solde budgétaire en 2015-2016 soit inférieur à l'excédent de 2,6 milliards prévu dans la *Mise à jour* est de 88 %.

Références

Amano, R. and S. van Norden. 1995. "Terms of Trade and Real Exchange Rates: The Canadian Evidence." *Journal of International Money and Finance* 14(1) : 83–104.

Banque du Canada. 2010. « Rapport sur la politique monétaire, octobre 2010 », accessible à : http://www.bankofcanada.ca/fr/rpm/pdf/2010/mproctobre10.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2009a. « Perspectives à court terme du Canada », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/NearTermNote_Final_FR.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2009b. « Évaluation économique et budgétaire », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Evaluation_economique_et_budgetaire_juillet_2009.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010a. « Estimation du PIB potentiel et du solde budgétaire structurel du gouvernement », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/Sites/PBO-DPB/documents/Potential_CABB_FR.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010b. « Rapport sur la viabilité financière », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/RVF_2010.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010c. « Évaluation des perspectives économiques et financières présentées dans le Budget de 2010 », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Budget_2010_perspective.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010d. « Projection des dépenses d'assurance-emploi et des revenus provenant des cotisations », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Projection_AE.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010e. « Estimation du PIB potentiel et de l'écart de production du Canada – Une analyse comparative », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/PIB_Potentiel.pdf

Directeur parlementaire du budget. 2010f. « Une approche pour évaluer l'incertitude et la résultante des risques : élaboration d'un graphique en éventail pour les prévisions de la croissance du PIB réel », accessible à : http://www2.parl.gc.ca/sites/pbo-dpb/documents/Graphique_éventail.pdf

Duguay, P. 1994. « Empirical evidence on the strength of the monetary transmission mechanism in Canada: An aggregate approach. » *Journal of Monetary Economics* 33(1) : 39-61.

Duttagupta, R., et N. Barrera. 2010. « The Impact of the Global Crisis on Canada: What Do Macro-Financial Linkages Tell Us?. » *IMF Working Paper* No. 10/5, accessible à : http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp1005.pdf

Elekdag, S., et P. Kannan. 2009. « Incorporating Market Information into the Construction of the Fan Chart. » *IMF Working Paper* No. 09/178, accessible à : http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2009/wp09178.pdf

Fonds monétaire international, 2009. « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2009 », accessible à : http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2009/01/pdf/text.pdf

Issa, I., R. Lafrance et J. Murray. 2006. « The Turning Black Tide: Energy Prices and the Canadian Dollar. » Document de travail de la Banque du Canada No 2006-29, accessible à : http://www.bankofcanada.ca/en/res/wp/2006/wp06-29.pdf

Klyuev, V. 2008. « Real Implications of Financial Linkages Between Canada and the United States. » *Document de travail du FMI,* N° 08/23, acessible à : http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2008/wp0823.pdf

Office for Budget Responsibility. 2010. « Pre-Budget forecast June 2010 », accessible à : http://budgetresponsibility.independent.gov.uk/d/pre_budget_forecast_140610.pdf

Statistique Canada. 2010. « Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036. » No 91–520–X au catalogue, accessible à : http://www.statcan.gc.ca/pub/91-520-x/91-520-x2010001-fra.pdf

Annexe A

Tableau A-1 – Comparaison des perspectives économiques

Enquête de septembre 2010 et Budget de 2010

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Croissance du PIB réel (%)						
Budget de 2010	2,6	3,2	3,0	2,8	2,6	-
Enquête de septembre 2010	3,0	2,5	2,8	2,9	2,6	2,5
différence du Budget de 2010	*0,4*	*-0,7*	*-0,2*	*0,1*	*0,0*	-
Inflation du PIB (%)						
Budget de 2010	2,2	2,1	2,2	2,1	2,0	-
Enquête de septembre 2010	2,8	2,0	2,3	2,0	2,0	1,9
différence du Budget de 2010	*0,6*	*-0,1*	*0,1*	*-0,1*	*0,0*	-
Croissance du PIB nominal (%)						
Budget de 2010	4,9	5,4	5,3	4,9	4,7	-
Enquête de septembre 2010	5,9	4,6	5,2	5,0	4,6	4,4
différence du Budget de 2010	*1,0*	*-0,8*	*-0,1*	*0,1*	*-0,1*	-
Niveau du PIB nominal (milliards de $)						
Budget de 2010	1 601	1 688	1 778	1 865	1 953	-
Enquête de septembre 2010	1 618	1 692	1 780	1 868	1 954	2 039
différence du Budget de 2010	*17*	*4*	*2*	*3*	*1*	-
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)						
Budget de 2010	0,7	2,4	3,8	4,3	4,4	-
Enquête de septembre 2010	0,6	1,6	2,7	3,5	4,0	4,0
différence du Budget de 2010	*-0,1*	*-0,8*	*-1,1*	*-0,8*	*-0,4*	-
Taux des obligation du gouvernement du Canada à 10 ans (%)						
Budget de 2010	3,7	4,3	4,9	5,2	5,3	-
Enquête de septembre 2010	3,2	3,3	4,0	4,6	4,8	4,9
différence du Budget de 2010	*-0,5*	*-1,0*	*-0,9*	*-0,6*	*-0,5*	-
Taux de chômage (%)						
Budget de 2010	8,5	7,9	7,4	6,9	6,6	-
Enquête de septembre 2010	8,0	7,7	7,4	7,0	6,8	6,6
différence du Budget de 2010	*-0,5*	*-0,2*	*0,0*	*0,1*	*0,2*	-
Inflation d'IPC global (%)						
Budget de 2010	1,7	2,2	2,1	2,1	2,1	-
Enquête de septembre 2010	1,7	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0
différence du Budget de 2010	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*-0,1*	-

Source : Finances Canada.

Tableau A-2 – Les parts du revenu du PIB nominal

Hypothèses du DPB de novembre 2010

(En pourcentage du PIB nominal)	(réel)						
	2009	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Rémunération des salariés	53,6	52,6	52,5	52,4	52,3	52,2	52,2
Bénéfices des sociétés avant impôts	9,6	10,8	11,4	11,5	11,6	11,6	11,7
Bénéfices des entreprise publiques avant impôts	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Intérêts et revenus divers de placements	4,2	4,3	4,5	4,7	4,9	4,9	5,0
Revenu comptable net des exploitants agricoles au titre de la production	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	6,5	6,5	6,3	6,3	6,2	6,2	6,2
Ajustement de la valeur des stocks	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Impôts moins subventions, sur facteurs de production	10,7	10,7	10,7	10,6	10,6	10,6	10,6
Provisions pour consommation de capital	14,3	14,0	13,6	13,5	13,4	13,3	13,3
Divergence statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Tableau A-3 – Comparaison des projections financières

Rapport du DPB de novembre 2010 – rapport du DPB de mars 2010

(Milliards de $)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Revenus fiscaux						
Impôt sur le revenu des particuliers	-5,8	-3,7	-1,7	-1,0	-0,4	-0,4
Impôt sur le revenu des sociétés	6,8	3,6	0,7	0,1	0,0	0,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,2	-0,3	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3
Total de l'impôt sur le revenu	1,2	-0,4	-1,4	-1,3	-0,7	-0,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	2,2	0,4	-0,3	-0,2	0,0	0,0
Droits de douane à l'importation	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres taxes et droits d'accise	-0,1	0,2	0,4	0,5	0,4	0,0
Total des taxes et droits d'accise	2,3	0,7	0,2	0,5	0,5	0,1
Cotisations d'assurance-emploi	0,6	0,4	-0,8	-1,4	-2,1	-1,7
Autres revenus	-1,0	0,5	0,4	0,7	1,1	1,5
Total des revenus budgétaires	3,0	1,2	-1,5	-1,6	-1,1	-0,7
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	0,0	-0,6	-0,8	-0,8	-0,8	-0,9
Prestations d'assurance-emploi	-0,5	-1,1	-0,5	-0,3	0,3	0,1
Prestations pour enfants	-0,1	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4
Total	-0,5	-1,4	-1,1	-0,8	-0,2	-0,3
Principaux transferts aux autres administrations	5,8	-3,7	-1,8	0,0	-0,1	-0,1
Charges de programmes directes	0,4	-0,3	5,8	5,3	4,1	3,7
Frais de la dette publique	0,0	-0,4	-1,7	-2,2	-2,0	-1,7
Total des charges	5,6	-5,7	1,1	2,3	1,8	1,6
Solde budgétaire	-2,6	6,9	-2,6	-4,0	-2,9	-2,3
Dette fédérale	2,4	-4,5	-1,8	2,1	5,0	7,3

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Tableau A-4 – Comparaison des projections financières

Rapport du DPB de novembre 2010 – Mise à jour de 2010

(Milliards de $)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Revenus fiscaux						
Impôt sur le revenu des particuliers	1,4	5,2	5,1	4,2	3,6	5,2
Impôt sur le revenu des sociétés	1,5	-3,4	-4,2	-4,6	-5,4	-5,6
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,1	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0
Total de l'impôt sur le revenu	3,2	1,9	0,7	-0,6	-1,9	-0,5
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	-1,1	-0,7	-0,8	-1,2	-1,7	-2,1
Droits de douane à l'importation	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-1,0	-0,7	-0,8	-1,3	-1,9	-2,4
Cotisations d'assurance-emploi	0,1	0,2	0,3	0,5	0,9	1,3
Autres revenus	0,7	1,2	0,7	0,6	-0,6	-0,5
Total des revenus budgétaires	2,9	2,6	1,0	-0,7	-3,4	-2,1
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	-1,0	-1,1	-0,9	-0,8	-0,7	-0,5
Prestations d'assurance-emploi	-0,3	0,0	0,7	1,3	1,2	1,3
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-1,1	-1,1	-0,2	0,3	0,4	0,7
Principaux transferts aux autres administrations	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Charges de programmes directes	-1,3	3,3	4,8	5,7	6,3	6,7
Frais de la dette publique	0,3	0,5	0,1	1,4	3,0	4,4
Total des charges	-2,3	2,4	4,2	7,1	9,4	11,5
Solde budgétaire	5,4	0,2	-3,3	-7,7	-12,9	-13,6
Dette fédérale	-5,4	-5,5	-2,2	5,5	18,4	32,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.